

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-  
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
**SEANCE DU 21 MARS 2023**

Nombre de membres

en exercice	38
présents	20
absents ayant donné pouvoir ou procuration	8
Absents	10
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

14 mars 2023

Date d'affichage

22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un mars, à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents: Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie Toussainte SISTI, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI, Stella MORACCHINI.

Suppléés :

Absents ayants donné pouvoir : Michel GALINIER à Jean Marc PINELLI, François BENEDETTI à Esteban SALDANA, Marion PAOLINI à Marie MONTI FOUILLERON, Muriele ELEGANTINI à Anne Marie CHIODI, Jean Jacques FRATICELLI à Christian PAOLI, Sébastien GUIDICELLI à André ROCCHI, Dominique VILLARD ANGELI à Ghjuvan Santu LE MAO, Philippe SUSINI à Francis GIUDICI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Antoine OTTAVI, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, Jean Noël GUIDICI, Lisa FRANCISCI, Jean Noël PROFIZI, Marlène GUIDICELLI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI.

Secrétaire de séance : Georges MORACCHINI.

**Délibération n°1623 Objet : Attribution et autorisation de signature marché de construction d'une école des Arts à Migliacciaru – Marché de travaux - lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12.**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour avis sur l'appel d'offres de **construction d'une Ecole des Arts** concernant **les lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10 11 et 12**, selon une procédure adaptée ouverte, en application des articles R.2123-1 et R.2142-15 du Code de la Commande Publique.

**Rappel des faits :** Le marché concerne la construction d'une école des Arts à Migliacciaru un financement à 80% a été obtenu par le biais du Programme Exceptionnel d'Investissement pour la Corse.

Le lot 01 (gros œuvre) a été engagé selon une procédure adaptée restreinte, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP), avec remise de prestation. Il a été attribué lors du

Conseil communautaire du 26 septembre 2022 avec un avis favorable de la commission d'Appel d'Offres. Les lots 02 à 12 ont été engagés selon une procédure adaptée ouverte, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

La présente délibération concerne l'attribution des lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12.

Concernant les lots 06 et 07, un deuxième tour de négociation est en cours, il devra faire l'objet d'une délibération concernant son attribution.

## **RAPPORT DE PRESENTATION**

### **I – OBJET DU MARCHE**

Construction d'une Ecole des Arts - Lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12

**Déroulement de la consultation** : Cette consultation a été engagée selon une procédure adaptée ouverte, en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique (CCP).

### **II – NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE**

Le marché est alloti comme suit :

**Lot n°01 : Gros œuvre (procédure dédiée)**

Lot n°02 : Chapes

Lot n°03 : Etanchéité

Lot n°04 : Menuiseries extérieures aluminium - occultations

Lot n°05 : Métallerie - serrurerie

Lot n°06 : Cloisons, doublage, plafonds, peinture

Lot n°07 : Menuiseries intérieures bois – mobilier - parquet

Lot n°08 : Sol moquette – revêtements muraux carrelés

Lot n°09 : CVC, plomberie

Lot n°10 : Electricité CFA/CFO

Lot n°11 : Appareils élévateurs

Lot n°12 : Matériel scénographique

La présente délibération **concerne uniquement les lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12** passés en **procédure adaptée ouverte en application de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique**.

### **III – ECONOMIE GENERALE**

- **Un appel d'offres en procédure adaptée a été lancé le 12 avril 2022 pour les lots 02 à 12 avec remise des offres le 18 mai 2022.**

Le registre des dépôts faisait mention de la réception de 11 réponses relatives au présent appel d'offres.

- Suite à l'ouverture des offres il a été décidé de recourir à la négociation sur les prix pour les lots : 3, 4, 9, et 12.
- Concernant le lot 10, des demandes de précision des offres ont été effectuées.
- Les lots 2-5-6-7-8 et 11 ont été infructueux et ont fait l'objet d'une nouvelle publicité :
  - Les lots 6 et 7 ont été déclarés infructueux eu égard au caractère inacceptable des offres proposées qui dépassaient les crédits alloués au budget.
  - Les lots 2, 5, 8 et 11 ont été déclarés infructueux car aucune candidature n'a été déposée pour ces lots.

➤ **Un nouvel appel d'offres concernant ces lots a été lancé en procédure adaptée le 5 décembre 2022 avec remise des offres le 23 janvier 2023.**

Le registre des dépôts faisait mention de la réception de 11 réponses relatives à l'appel d'offres relancé.

- Suite à l'ouverture des offres il a été décidé de recourir à la négociation sur les prix pour les lots : 2, 6 et 7.
- Concernant les lots 6 et 7, il a été décidé de recourir à un 2<sup>e</sup> tour de négociation.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie pour avis le 17 mars 2023 à 16h00, concernant les lots 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12, eu égard à la fin imminente de validité de certaines offres.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres établie par le Maître d'œuvre, elle a décidé :  
De donner un avis favorable à l'attribution des lots suivant le tableau ci-dessous :

N° de lots	Attributaire	Montant en € h.t
02 : Chapes	<b>PROCARL</b> RESIDENCE TRINIT'ALBA - BAT C 20137 - PORTO-VECCHIO	202 299,39
03 : Etanchéité	<b>SAS ISOLA</b> PA TRAGONE 20620 - BIGUGLIA	155 425,00
04 : Menuiseries extérieures aluminium - occultations	<b>GERIN FRERES</b> 421 RUE FRANCOIS LOTA 20600 – BASTIA	379 955,42
05 : Métallerie - serrurerie	<b>SOCOFER</b> PA DE PURETTONE 20290 – BORGIO	68 810,15
08 : Sol moquette – revêtements muraux carrelés	<b>PROCARL</b> RESIDENCE TRINIT'ALBA - BAT C 20137 - PORTO-VECCHIO	48 580,00
09 : CVC, plomberie	<b>ETP LANFRANCHI</b> VILLAGE 20242 - Vezzani	466 078,80
10 : Electricité CFA/CFO	<b>SIGEC (avec PSE N°1)</b> FURIANI 20600 - FURIANI <b>(PSE N°2 non retenue)</b>	231 130,00
11 : Appareils élévateurs	<b>KONE</b> ZAC DE L'ARENAS, AEROPOLE 06200 - NICE	28 350,00
12 : Matériel scénographique	<b>LE BLANC SCENIQUE</b> 12 AVENUE DE LA GARE 55500 – NANCY SUR ORNAIN <b>(PSE non retenues)</b>	196 897,10

#### **IV – DUREE DU MARCHE**

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 20 mois, hors période de préparation de chantier.  
La période de préparation du chantier est de 2 mois.

**V- CHOIX DE LA PROCEDURE**

Procédure adaptée ouverte, en application des articles R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Après lecture du rapport de présentation, Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur l'attribution du marché et de l'autoriser à signer les marchés nécessaires avec le candidat qu'elle aura choisi après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres. Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :**

- **Donne** acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- **Décide** d'attribuer les lots suivant selon le tableau ci-dessous :

N° de lots	Attributaire	Montant en € h.t
02 : Chapes	<b>PROCARL</b> RESIDENCE TRINIT'ALBA - BAT C 20137 - PORTO-VECCHIO	202 299,39
03 : Etanchéité	<b>SAS ISOLA</b> PA TRAGONE 20620 - BIGUGLIA	155 425,00
04 : Menuiseries extérieures aluminium - occultations	<b>GERIN FRERES</b> 421 RUE FRANCOIS LOTA 20600 – BASTIA	379 955,42
05 : Métallerie - serrurerie	<b>SOFOFER</b> PA DE PURETTONE 20290 – BORGIO	68 810,15
08 : Sol moquette – revêtements muraux carrelés	<b>PROCARL</b> RESIDENCE TRINIT'ALBA - BAT C 20137 - PORTO-VECCHIO	48 580,00
09 : CVC, plomberie	<b>ETP LANFRANCHI</b> VILLAGE 20242 - Vezzani	466 078,80
10 : Electricité CFA/CFO	<b>SIGEC (avec PSE N°1)</b> FURIANI 20600 - FURIANI <b>(PSE N°2 non retenue)</b>	231 130,00
11 : Appareils élévateurs	<b>KONE</b> ZAC DE L'ARENAS, AEROPOLE 06200 - NICE	28 350,00
12 : Matériel scénographique	<b>LE BLANC SCENIQUE</b> 12 AVENUE DE LA GARE 55500 – NANCOIS SUR ORNAIN <b>(PSE non retenues)</b>	196 897,10

- **Autorise** Monsieur le Président à signer les lots susvisés du marché de construction d'une Ecole des Arts à Migliacciaru avec les candidats susmentionnés,

- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations  
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu  
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous  
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI